

### Le progrès religieux

## Salut au premier évêque du Témiscamingue !

La presse quotidienne apprend d'Ottawa et nous annonce une fort heureuse nouvelle, dont la confirmation officielle, nous nous plaisions à l'espérer, ne se fera guère attendre. Il s'agit de l'attribution faite par le Souverain Pontife d'un deuxième suffragant à S.G. Monseigneur l'Archevêque d'Ottawa et d'un nouveau collègue à S.G. Mgr Lorrain, évêque de Pembroke, par la création du Vicariat Apostolique du Témiscamingue, détaché du diocèse de Pembroke, et le choix de Mgr Elie A. Latulippe, vicaire-général de Pembroke, curé d'Haileybury, etc.; comme évêque fondateur de cette Eglise naissante, aux destins si brillants.

Cette nouvelle cause au PIONNIER une double joie bien vive, et dont nous ne saurions assez rendre grâce à la maternelle Providence; à la sollicitude éclairée de N.T.S.P. le Pape Pie X; au zèle patriotique et clairvoyant de notre évêque national.

La préparation d'un nouveau diocèse au Témiscamingue répond à quelques-unes des revendications les plus instantes de la Coopérative des Colons du Nord (voir le PIONNIER du 20 août 1907 et de maintes autres dates); le choix de Mgr Latulippe, l'un de nos plus honorés co-sociétaires et patrons de la première heure, ne saurait nous inspirer que la plus entière confiance en l'avenir de cette création.

Aussi bien, renouvelant l'hommage de notre sincère et respectueux dévouement à Monseigneur le Vicaire Apostolique du Témiscamingue, nous saluons avec une joie particulière son avènement à l'épiscopat.

Nous y entrevoyons l'aurore d'une ère nouvelle pour la colonisation dans le Nouveau Québec, et le présage infaillible de réalisations plus complètes encore. Elles répondront, nous en sommes assuré par son propre témoignage, aux vœux intimes du nouveau prélat comme aux nôtres, et paracheveront, dans la Région Labelle, pour le pays grandissant d'entre-Laurentides, le bon travail d'organisation religieuse locale, qui vient d'être si avantageusement commencé, au Témiscamingue.

### COLONISATION

## Le "Projet" du R. P. Martineau et les conditions de son succès

Dimanche, le 25 octobre, M. le Dr Thomas A. Brisson, agent général de la colonisation, dans la province de Québec, et l'un de nos co-sociétaires en C. C. N. les plus dévoués et les plus experts, faisait une intéressante conférence devant l'Union Catholique, à Montréal. Il analysa et commenta l'importante brochure de notre très estimé collaborateur, le R. P. Marcel Martineau, S. J. : *Un projet de colonisation*.

Rappelant son expérience personnelle de trente années et plus, comme zélé et infatigable de l'œuvre colonisatrice, M. le Dr Brisson expose que, quand il fit ses premières armes, "c'était à l'époque où le curé Labelle, le grand apôtre du Nord fondait, avec des amis, la Société de Colonisation. Il se souvient

d'un prêtre, d'un missionnaire, qui travaillait lui aussi avec ardeur au mouvement inauguré par le curé Labelle. Cet homme n'était autre que le R. P. Marcel Martineau, qui a le plaisir de voir aujourd'hui le résultat de son œuvre, dans l'épanouissement du Nord de Montréal. Ni l'âge ni le temps n'ont affaibli le dévouement du Père Martineau, qui vient de faire un nouvel appel, qui vient de jeter un coup de clairon, comme il le dit lui-même, en publiant un livre."

Puis "le conférencier, lisant dans l'*Action Sociale*, fait remarquer, en passant, qu'on a raison d'assimiler aux œuvres religieuses l'œuvre de la colonisation, car elle leur ressemble beaucoup."

M. Brisson trouve fort juste ce qu'a écrit le R. P. Martineau du fléau de l'immigration aux États-Unis, et du délaissement trop général des campagnes, dans notre jeune pays, hélas! comme sur la beaucoup plus vieille terre de France, au profit des centres urbains!

Le conférencier entrevoit, cependant, des compensations à l'état de choses déplorable qui sévit dans notre province de Québec et contre lequel il est urgent de réagir. Il fait entre autres remarques les suivantes: "à la justesse desquelles nous sommes fier de donner notre assentiment le plus entier:

"Disons cependant à notre honneur que nous avons fait des gains ailleurs, dans le Nord et l'Est d'Ontario, par exemple, un point stratégique par excellence, l'endroit où se jouent les destinées de la race canadienne-française, grâce aux avantages géographiques et aux grandes voies qui l'ouvriront, grâce enfin aux améliorations importantes qui s'y feront, dans quelques années, par le creusement du canal de la Baie Georgienne."

Le conférencier félicite le R. P. Marcel Martineau d'indiquer comme moyens de colonisation les coopératives de colons.

"Le projet est très pratique, en effet, dit le docteur Brisson, mais à condition que LE CLERGÉ EN ASSUME LE PATRONAGE ET LA DIRECTION. Nous avons vu dans le passé une foule de sociétés qui ont eu un effet intermittent. L'expérience nous dit qu'il n'y a PAS DE FORCE PLUS INFAILLIBLE pour établir des régions nouvelles QUE LE SYSTÈME PAROISSIAL."

"La paroisse est comme une cellule de l'organisme canadien. Pour fonder et organiser une paroisse les missionnaires, jadis, groupaient ensemble un certain nombre de colons; le médecin et le marchand suivaient bientôt le prêtre."

"Ce système paroissial fut mis en pratique par les prêtres, les missionnaires, et fut approuvé et encouragé par Monseigneur de Laval. Après la conquête, il devint notre meilleur moyen de salut."

"On tenta par toutes sortes de moyens d'angliciser nos colons, de fusionner les paroisses, mais malgré les édits, les livres d'école en anglais, la nomination d'inspecteurs d'écoles de langue anglaise, les Canadiens français, sous la direction de leur curé, échappèrent au désastre national."

"Ce système paroissial a donc sauvé, à toutes les époques, la race canadienne-française. A nous donc, aujourd'hui, de le maintenir."

Nous croyons que cette idée féconde, traduite par le Dr Brisson de confier à notre clergé national le patronage et la direction d'une grande croisade de colonisation, sur la base de fondations paroissiales, a été comprise par qui de droit et appréciée à sa juste valeur. Nous ne serions pas surpris que le présent mois ne se terminât point avant que cette idée salutaire ait reçu des développements importants, une consécration pratique et définitive en même temps.

Le conférencier, s'appuyant de l'autorité de feu M. Arthur Buies, un maître en la matière, fait la synthèse de la primordiale importance que revêt pour nous, Canadiens français, l'œuvre colonisatrice. "La colonisation, disait Buies, est pour nous une œuvre vitale, fondement de notre destinée nationale. Grâce à notre expansion, nous réussissons à mettre les pieds un peu partout, dans l'Amérique, mais il faut, avant tout, que nous nous fortifions chez nous, que nous restions attachés au sol, si un jour ou l'autre nous ne voulons pas nous

voir débordés par l'élément scandinave, teuton ou anglo-saxon."

Le conférencier déclare que, depuis la mort de Buies et du curé Labelle, un nouveau danger a surgi: c'est l'immigration du côté américain. Les Américains viennent ici et nous apportent leurs propres moeurs, leurs capitaux, leur argent. Dieu sait ce qu'ils pourraient faire, advenant un conflit entre l'Est et l'Ouest de la Confédération.

Le Dr Brisson affirme que la colonisation de nos terres incultes est nécessaire.

Il invoque, au soutien de sa thèse, l'insigne témoignage du Souverain Pontife lui-même.

Notre Saint Père le Pape n'a-t-il pas, en effet, encouragé l'œuvre de la colonisation? Et le conférencier cite un extrait d'un article de la *Revue Canadienne*, l'intéressante publication de l'Université Laval, où il est rapporté que Pie X recommande de restreindre l'immigration et de travailler à coloniser sagement son pays.

Le Dr Brisson étudie ensuite dans les détails le "Projet des Coopératives Paroissiales de Colonisation" du R. P. Martineau. Il y approuve hautement l'exclusion absolue de la politique. Il discute la convenance et l'opportunité des fédérations de comtés, dont il appréhende le fonctionnement difficile. Il suggère d'y substituer l'organisation diocésaine, tout simplement.

"Ce conseil de comté, dit-il, pourrait être avantageusement remplacé par un bureau diocésain, comme il en existe en France et au Canada même. Ce bureau aurait son siège dans l'évêché, ce qui occasionnerait beaucoup moins de dépenses et écarterait cent autres difficultés. Dans chaque diocèse, on trouverait facilement un prêtre dévoué qui se chargerait de faire le recrutement et le travail nécessaire."

Cette suggestion nous paraît heureuse, et nous n'avons pas le moindre doute qu'elle sera favorablement prise en considération, quand viendra l'heure de fixer la formule définitive pour le fonctionnement de cette grande œuvre, d'après le plan du R. P. Martineau, dont il ne faut pas oublier que c'est un simple "projet".

Le conférencier de l'Union Catholique étudie encore les "possibilités" merveilleuses des coopératives système Martineau, comme instruments non-seulement de production et d'organisation, mais aussi de consommation et de commerce. Il conclut:

"Les coopératives créeront une sympathie et une solidarité plus grandes entre les paroisses vieilles et nouvelles."

Dans quelques remarques finales, le conférencier établit, comme nous l'avons fait souvent, les ressources considérables que nous pourrions espérer, pour le peuplement de la province de Québec, d'un recrutement systématique et judicieux d'immigrants de langue française, dans certaines régions bien choisies de la France rurale, notamment au pays basque.

"Il faut dit-il, songer à une immigration française limitée et honnête."

"Toutes les populations des montagnes de France, de Suisse et de Belgique peuvent nous fournir un élément précieux et efficace pour ce mouvement."

"On a prétendu et on cherche encore à maintenir que l'Européen ne pouvait être bon défricheur. On se trompe beaucoup. En outre qu'ils sont défricheurs, les montagnards de France, de Suisse et de Belgique ont des qualités d'économie, de travail et d'attachement au sol que nous voudrions voir partout chez les nôtres."

"Tous les ans il part de Bayonne, poursuit M. Brisson, quatre ou cinq mille Basques."

Il ne faudrait pas un grand effort pour en amener quelques-uns qui feraient souche au Canada.

Les Basques ont un caractère qui s'assimile bien au nôtre. Leurs aspirations nationales et religieuses sont les mêmes que celles que nous vénérons, et ils ont en plus l'idolâtrie du sol et l'amour du travail."

Souhaitons que les autorités constituées fassent leur profit de ces précieux et si précis renseignements; qu'elles accordent enfin à la province de Québec la part légitime que celle-ci revendique dans le budget de l'immigration et lui assurent un contingent d'immigrants choisis,

francophones et catholiques. Il n'en faudrait pas davantage, avec le mouvement intérieur intense que devront déterminer les Coopératives Paroissiales de Colonisation, pour obtenir, en peu d'années, de superbes résultats.

### LA POLITIQUE

## Traits de générosité

C'est une denrée assez rare que la générosité, dans nos moeurs politiques, entre adversaires et même entre soldats de la même armée. Un trait bien caractérisé de cette vertu, quant il vient à se produire, mérite de ne passer point inaperçu aux yeux de l'observateur impartial. Or, nous venons d'en relever plus d'un de cette nature, à la suite des élections du 26 octobre, et nous croyons utile de les souligner, à l'honneur de nos politiciens et de notre vie publique. Il arrive si peu souvent qu'on en puisse dire autant de bien.

D'autant plus volontiers nous faisons cette remarque que ces mouvements généreux se sont manifestés au sujet de l'un des nôtres, notre sympathique et honoré co-sociétaire en C. C. N., M. Bergeron, ex-député fédéral conservateur de Beauharnois, défait, le 26 octobre, à 27 voix de minorité seulement, par son concurrent heureux, le candidat libéral, M. L. J. Papineau, avocat de Salaberry de Valleyfield, et un autre d'entre nos co-sociétaires estimés.

M. Bergeron, après trente-cinq années de luttes énergiques et loyales, est justement considéré comme l'un des leaders français les plus en vue de son parti. A la suite de l'accident électoral dont il vient d'être la victime, comme M. Laurier lui-même en 1877, comme M. Borden, en 1904, comme l'inoubliable M. Cartier, en 1872, on a eu la consolation de voir quelques-uns des principaux organes conservateurs ne pas se hâter de prononcer contre lui le *Vae Victis*, trop fréquent à l'adresse des infortunés de la politique; mais suggérer, au contraire, que la chance soit immédiatement offerte à l'ex-député de Beauharnois de remettre, et sans retard, le pied dans l'étrier... parlementaire. Chose plus consolante encore, pour le côté "humain" des luttes politiques, ou a vu des *outsiders*, désintéressés du sort des partis, même des adversaires reconnus, applaudir à cette bonne suggestion.

Dès le lendemain de la défaite, la *Gazette*, de Montréal, et le *Citizen* d'Ottawa, deux des organes les plus influents du conservatisme anglais, suggéraient, en même temps, que le leader du parti conservateur, M. Borden, élu dans deux comtés et devant opter pour Halifax, proposât à ses électeurs de Carleton, Ontario, de confier leur mandat, pour cinq ans, à son valeureux lieutenant de la province de Québec, M. Bergeron. *L'Événement* conservateur, la *Patrie* et l'*Action Sociale*, indépendantes, firent bon accueil à cette idée, et le *Temps*, d'Ottawa, libéral, le nota dans les termes suivants, dont le bon goût et la justesse font son éloge:

"Nos amis conservateurs songent à trouver un siège à M. Bergeron, dont la défaite leur est très sensible, et le *Citizen* de ce matin suggère que M. Borden pourrait lui céder le siège de Carleton. La suggestion sera-t-elle accueillie avec faveur par les électeurs conservateurs du comté, c'est chose qui reste à savoir, mais personne n'y aurait d'objection, car M. Bergeron a les sympathies de tout le monde dans sa défaite, même de ses adversaires. Ce ne serait pas d'ailleurs le premier exemple d'un député battu dans sa province qui trouve un siège dans une autre. Baldwin a été élu dans Québec et Lafontaine dans Ontario, et il n'y aurait rien d'extraordinaire de voir M. Bergeron représenter le comté de Carleton."

Il est indubitable que ce serait un gage précieux de la bonne entente et de l'harmonie que l'en prétend, dans tous les meilleurs milieux politiques, s'efforcer de faire renaître et d'affermir, entre les deux plus vieilles provinces canadiennes, que de voir ce comté de l'Ontario anglais accepter pour son représentant intérimaire l'un des politiques en vue du Québec français. Ce serait le renouvellement de ce magnanime échange de bons procédés, dont on parle encore avec fierté, après soixante ans, et qui fit élire Lafontaine dans le comté de York, et Baldwin dans celui de Rimouski. Ne fut-il pas, en effet, sérieusement question, il n'y a pas de longues années, de faire élire M. Borden dans l'un des comtés les plus français de la province de Québec?

Il convient de ne pas oublier, par ailleurs, qu'il se trouve des groupes assez notables de Canadiens français, dans Carleton, et que le mandat de ce comté échéant à M. Bergeron, par le libre assentiment de la majorité anglaise, n'offrirait qu'une compensation légitime aux cas de Russell, de Nipissing, etc., où les Murphy et les Gordon représentent de forts groupes canadiens-français. Cela prouverait, une bonne fois, que nos concitoyens anglais n'ont pas une conception plus étroite que la nôtre du *fair play* britannique entre compatriotes canadiens.

L'argument de "l'homme d'une autre province", pourvu qu'il s'agisse d'un personnage sortant du rang, ne tient pas debout, devant le bon sens largement national, pas plus que devant les précédents. Un Canadien de valeur, quelque province qui le fournisse, ne doit-il pas être chez lui partout dans la Confédération? A part les cas typiques de Lafontaine et Baldwin, Borden, de la Nouvelle-Ecosse, n'a-t-il pas représenté avec honneur Carleton, dans Ontario; Laurier, de Québec, ne sera-t-il pas une gloire, pour Ottawa, Ontario, comme le furent Cartier, de Montréal, pour Provancher, et McDonald, de Kingston, pour Marquette, Manitoba? White et McMaster, de Montréal, pour Renfrew et Glengarry, Ontario, Mitchell, de Montréal, pour Northumberland, Nouveau-Brunswick, si nous avons bonne souvenance, ne furent-ils point d'excellents députés? Nous pourrions citer encore maints exemples du genre. La thèse nous paraît être suffisamment démontrée.

A un point de vue pratique, il est probable que la candidature Bergeron, agréée par les conservateurs de Carleton, à la demande de M. Borden, aurait le bon effet de conserver l'union dans leurs rangs, en coupant court à toutes les ambitions locales que la vacance du siège va certainement provoquer, dans ce comté, sûr pour le parti... Sera-t-on sensible à cet argument bien positif? C'est l'affaire des intéressés.

D'autre part, il n'est pas encore établi que M. Bergeron doive se prêter à cette combinaison, lui qui manifeste déjà l'intention bien arrêtée de reconquérir, à plus ou moins longue échéance, comme il l'a déjà su faire, son mandat de Beauharnois. D'aucuns se demandent également si le prochain député fédéral de Carleton ne sera point sir James Whitney, à qui M. Borden remettrait les rênes de l'opposition fédérale...

Quant à nous, nous ne relatons tous ces détails qu'à titre d'incident intéressant, marquant d'une pierre blanche la carrière politique canadienne.

—Les élections générales, à Terre-Neuve, ont eu lieu lundi. D'après les rapports, encore incomplets, reçus jusqu'à date, le gouvernement Bond aurait été défait par l'opposition, que dirige sir Edward Morris, un catholique, ancien ministre dans le gouvernement de cette colonie,

### Choses de France

(Courrier spécial au PIONNIER)

Un conflit éclaté dans les Balkans, l'autre semaine, à la suite de la déclaration d'indépendance de la Bulgarie, qui s'est ainsi détachée de la Turquie, puis de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche.

Les efforts de l'Angleterre, de la France et de la Russie ont pu d'abord empêcher que la Turquie ne prit immédiatement les armes et que la guerre n'éclatât dans tout l'orient. Ces mêmes gouvernements ont pour cela pris l'initiative de réunir en une conférence les puissances signataires du traité de Berlin, afin d'essayer d'arrêter les conséquences du conflit.

Le texte du programme adopté a été communiqué à l'Allemagne, l'Autriche, l'Italie et la Turquie. Ce programme comporte l'examen de tous les points actuellement en litige, c'est-à-dire l'indépendance de la Bulgarie, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, à laquelle il faut ajouter l'annexion de la Crète à la Grèce, enfin l'examen des compensations qu'on donnerait à la Turquie.

En général, ce programme a reçu bon accueil des différents gouvernements d'Europe, sauf peut-être de l'Allemagne, qui témoigne une apparente indifférence, et de l'Italie, qui se trouve mécontente de ne pouvoir faire valoir des compensations. Quant à l'Autriche, dès l'instant où il n'est pas question de lui faire rendre ce qu'elle a pris, elle consent à assister à la conférence.

Mais ni la Turquie, ni la Bulgarie ne se résignent au sort que voudraient leur faire les puissances. La Turquie passerait l'éponge, moyennant des compensations, sur la Crète, la Bosnie et la Bulgarie proprement dite, mais elle n'entend pas abandonner sa suzeraineté sur la Roumélie orientale, que le gouvernement de Sofia s'est annexée. De son côté, la Bulgarie n'entend pas que cette question soit mise en discussion: Roumélie et Bulgarie, dit-elle, sont une et resteront une, à moins qu'on ne veuille la guerre.

En somme, si les grandes puissances se sont mises d'accord sur le programme de la conférence, les intéressés ne manifestent pas les mêmes dispositions d'esprit, et contre cette situation très tendue l'Europe ne peut rien faire que des vœux et des appels à la sagesse.

A la dernière heure, un télégramme que l'horizon s'assombrit en Orient.

Les Chambres ont effectué, cette semaine, leur rentrée. Dès le premier jour, on a écarté les interpellations sur la politique extérieure. Le terrain est brûlant de ce côté et personne ne veut s'y aventurer.

On a donc repris la discussion de l'impôt sur le revenu, que M. Caillaux est pressé de faire voter. Entre temps, la Chambre a commencé la discussion des interpellations sur les catastrophes de notre marine. La discussion finira comme toujours par un ordre du jour de confiance.

Au Maroc.

Le conflit des Balkans absorbe l'opinion à tel point qu'on oublie les affaires du Maroc. On laisse Mouley-Hafid aux prises avec les partisans du rogui, autre prétendant qui dispute à son tour le pouvoir à Mouley-Hafid.

CH. QY.

Châlons-sur-Saône, 16 oct. 1908.

—Si l'on en croit M. l'abbé Bérubé, curé de Vonda, Sask., et dont les épitres si suivies aux gentils de la presse contiennent parfois de piquants renseignements, un nouveau siège épiscopal serait tout prochainement fondé à Regina, capitale de la Saskatchewan. Nouveau diocèse dans l'Ouest, nouveau Vicariat Apostolique au Témiscamingue, tout cela semble présager pour bientôt le nouveau diocèse de la Région Labelle, lequel nous avons proposé et prévu, depuis longtemps comme nécessaire, en vue des immenses développements que doit amener la construction imminente du chaînon ferré de Montréal au Transcontinental National.



(AMI DU COLON)  
Organisé d'Action Sociale Catholique  
et Patriotique.

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Imprimé et publié à Nominungue, Comté Labelle, Qué., par LA COOPÉRATIVE DE PUBLICATION DES LAURENTIDES, Ltée. Edit. Prop.

**TARIF DES ABONNEMENTS**  
Pour l'année, \$1.00  
Pour six mois, 0.50  
Le numéro, 2 sous  
Union Postale et Etats-Unis, \$1.50 par an.  
L'abonnement est payable d'avance. Quand il est payé pour un an, il donne droit au titre et à la qualité de "membre actif" ou de "membre adhérent" de la Coopérative des Colons du Nord, selon que le souscripteur appartient ou non à la Réion Labelle.

Adresse :  
**LE PIONNIER,**  
Casiers postaux 116 et 156,  
Nominungue, Qué.

NOMINUNGUE, 5 NOV. 1908

PROPOS AGRICOLES

Les légumes en cave

Avec l'automne vient le temps de l'arrachage des plantes-racines et de leur mise en cave. Or, pour bien conserver les différents légumes nécessaires à l'alimentation de l'homme et des animaux, il est bien important de procéder avec ordre et de prendre certaines précautions dont quelques-unes sont nécessitées par la rigueur du climat.

On doit avoir soin de ne rentrer que des légumes parfaitement ressués. On les arrache par un beau temps, en les laissant exposés quelques heures à l'action de l'air et du soleil. On arrive à les sécher suffisamment et à détacher la terre qui adhère à la plante. Le récoltage des betteraves, choux de Siam, carottes, navets, se fait au-dessous de la naissance des premières feuilles, c'est le moyen d'assurer aux légumes une meilleure conservation. Un excellent procédé en usage dans les pays où on fait en grand la culture des betteraves, est le suivant qui consiste à laisser les légumes en petits tas sur le champ même; on les recouvre de quelques feuilles. A l'abri de la gelée il rentre suffisamment d'air pour les assécher; toute l'eau qui enveloppe la plante est évaporée et la conservation se fait alors dans de bonnes conditions.

Les caves ou caveaux extérieurs où on garde habituellement les légumes doivent réunir certaines qualités. D'abord, elles doivent être saines, situées dans un terrain exempt d'humidité. La température ambiante doit être de 35° F. et jamais davantage, car à une température plus élevée, les légumes sont exposés à chauffer et à pourrir. La température constante s'obtient en enfouissant plus profondément les caves en terre ou en donnant plus d'épaisseur aux murs, et pour les caveaux en augmentant l'épaisseur de la terre qui les recouvre.

Il faut, en troisième lieu, assurer une bonne ventilation; c'est la condition indispensable, car tous les légumes sans distinction contiennent plus ou moins, de principes sucrés, dont la fermentation produit des gaz, de la vapeur d'eau; cette vapeur se condense sur les murs, envahit les légumes et les fait pourrir fatalement. Généralement, les portes d'entrée suffisent pour introduire l'air dans les caves et les caveaux; mais, pour procéder plus facilement, il est bon d'avoir une cheminée d'appel, que l'on ferme à volonté, suivant le degré de froid qui peut être à redouter. Le sol des caves est habituellement couvert de madiers reposant sur des pièces et laissant un espace libre pour assurer la circulation de l'air.

Les légumes sont conservés en couches régulières, sans contact direct avec les murs, et, à cet effet on dépose un peu de paille le long des murs. Si on dispose d'un petit local, que la récolte est abondante, et qu'elle doit être tassée sur 5 à 6 pieds de hauteur, il est dans ce cas, nécessaire de disposer, dans l'intérieur du tas, des cheminées d'aération.

Ces cheminées sont faites avec 4 poteaux carrés, assemblés de façon à former un carré de 6 à 8 pouces de côté, et sur la hauteur on cloue des lattes de 1 pouce 1/2 à 2 pouces carrés, en laissant une intervalle égale entre chaque, puis ces cheminées sont placées debout sur le plancher, à 6 ou 7 pieds de distance les unes des autres. C'est le moyen d'éviter la fermentation et par conséquent la pourriture.

Comme cultivateur, on ne réunit qu'avec un terrain fertile. Travailler sur un sol non préparé c'est peine perdue; la récolte ne paie que les salaires des ouvriers. Selon sa fertilité, la terre donnera 100 ou 300 minots de patates. Or, le moyen d'enrichir la terre, c'est de cultiver du trèfle.

— Les bâtiments où on hiverne des animaux doivent être bien éclairés. A l'automne c'est le temps de faire une revue et de penser à l'hiver.

Le Fermier de L'Annonciation.

SOCIOLOGIE CHRÉTIENNE

Ouvriers nationaux et catholiques

La suivante profession de foi et de patriotisme, offerte en hommage à S. G. Monseigneur l'Archevêque de Québec, à l'occasion de la dernière fête du travail, par les membres du Conseil National des Métiers et du Travail, à Québec, mérite d'être enregistrée avec soin. Elle est propre à encourager ceux qui pensent que notre monde ouvrier est encore généralement digne de toutes sympathies et susceptible de profiter pleinement des efforts d'organisation sociale chrétienne qu'on se donnerait enfin la peine de tenter pour l'arracher aux attractions dangereuses du socialisme international.

Monseigneur,

Le temps nous semble aujourd'hui venu de placer officiellement et publiquement sous les auspices de la religion notre Conseil Central des Unions ouvrières nationales du Canada.

Nous avons grandi au milieu des alarmes, des suspensions, des contradictions. Tant que nous sommes restés faibles, nous nous sommes tus, de peur qu'on ne nous crût point.

Maintenant que nous sommes forts et que nous n'avons plus à craindre, nous pouvons parler librement et exposer nos principes; on nous croira.

Nous sommes partisans des Unions ouvrières, organisées en vertu du droit naturel qu'ont les hommes de se protéger en s'associant.

Mais nous sommes assez sensés pour ne vouloir point faire de nos sociétés des instruments d'agression, ce qui les rendrait criminelles.

Nous savons fort bien d'ailleurs qu'en lésant nos patrons, c'est nous-mêmes, notre cité, notre patrie, que nous léserions au profit des étrangers qui iraient de nos querelles.

Nous sommes nationaux, nous ne voulons pas nous laisser mener par nos voisins qui n'ont pas les mêmes intérêts que nous; et nous prenons pour devise: Le Canada aux Canadiens.

Nous redoutons d'ailleurs, si nous nous laissons conduire par des chefs que nous ne connaissons pas, d'être dirigés, insensiblement, là où nous ne voulons pas aller, c'est-à-dire au socialisme.

Nous sommes des gens pratiques et positifs; nous ne nous berçons point de chimères et n'aspirons ni à la richesse ni au bonheur universels; le travail, la pauvreté ne nous font pas peur.

Mais nous craignons la misère, nous aspirons à la dignité de la vie et à la modeste aisance d'honnêtes ouvriers; nous voulons bien élever nos familles.

Nous avons horreur des grèves, si fécondes en ruines économiques et sociales et nous invoquons l'arbitrage pour régler les différends entre employeurs et employés.

Enfin, nous sommes chrétiens et nous avons toute confiance en l'Eglise notre mère, qui nous protège: dans l'avenir, comme elle l'a fait par le passé.

Tels sont, Monseigneur, les sentiments que nous tenions à manifester à Votre Grandeur, dans l'espoir qu'Elle les approuvera et les bénira.

Le Conseil Central National des Métiers et du Travail de Québec.

QUEBEC HIDE & SKIN COMPANY.



Les plus grands acheteurs de peaux vertes au Canada. Nous payons comptant pour vos peaux de bœufs, vaches, chevaux, moutons. Laine, suif, pelletteries et vieilles caques. Demandez notre liste de prix. **QUEBEC HIDE & SKIN CO.,** QUEBEC, CANADA.

A VENDRE

L'HOTEL VILLA BELLERIVE, à Bellerive Station, situé sur les bords du grand lac Nominungue et près du petit Nominungue, à quinze minutes du village de Nominungue. Grandeur, 36 x 45 avec galeries de 6 pieds aux deux étages. Eau à la chaudière dans toute la maison. Closet dans la maison. Chauffage à l'air chaud et cave de 7 pieds avec solage de pierre. Un beau quai sur le lac Grand Nominungue, au bout de la cour. Flag station, à la porte. Bonne écurie de 16 places. Remises à voitures. Hangar à bois. Bonne glacière et laiterie de 12 x 18. Avec une grosse clientèle de touristes et pensionnaires. Cause de vente, l'état de santé de Mme Gagnon.

TERRAIN A VENDRE

Sur le bord du grand lac Nominungue, 31 arpents de terrain, pour moulin à scie, ou pour une villa de villégiature. Bonnes conditions.

MAISONS A VENDRE

Deux bonnes maisons de 23 pieds carrés, à deux étages, 2 logements chacune, l'eau dans la maison; l'une est située sur la rue du Sacré-Cœur, près de l'église, et l'autre sur la rue Notre-Dame, près de la gare, hangars et vastes terrains.

On vendra le tout en bloc ou séparément. S'adresser au propriétaire

**Joachim Gagnon,**  
Hotel Villa Bellerive,  
—NOMINUNGUE, Qué.—  
(27 août—j.n.o.)

**PELLETIERIES**  
JE PAIE les plus hauts prix du marché pour tous genres de Fourrures  
nouvelles, Cires d'Abécilles et Ginseng.  
RIVET 1088282, 494 Rue St-Paul, MONTREAL, P.A.

J. A. Boisvert

Ferronneries et Quincailleries

Broche unie et barbelée à des prix défiant toute compétition. Voitures d'enfants. Assortiment de poêles et attelages, etc.

Une visite est cordialement sollicitée.

**J. A. BOISVERT,**  
Nominungue, Qué.

J. A. LALANDE & FILS

Magasin General

Près du Carré Central

Fleur, avoine, foin, grain de toutes sortes, épicerie, ferronneries, briques, chaux, harnais, marchandises sèches.

—NOMINUNGUE, Qué.—

Un doux gâteau qui se promène sur le boulevard avec un ami voit soudain ce dernier faire une affreuse grimace.

—Qu'avez-vous donc? lui demande-t-il.

—Je viens de mettre mon cigare dans ma bouche du côté où il est allumé. Pouah! C'est horrible!

Le doux gâteau, avec intérêt: —Surtout quand on ne s'y attend pas!

Aperçu, hier, notre confrère Raoul P., humant sa "verte" au moyen, d'un chalumeau.

—Comment! tu bois ton absinthe avec des pailles, maintenant?

—Je vais t'expliquer: j'ai juré à ma femme qu'en dehors des repas je ne mettrais plus le nez dans un verre!

Dr Henri Cartier

Médecine Générale et Chirurgie

RAPIDE DE L'ORIGNAL, Qué.

Dr NAP. BOUCHER

Médecine générale et Chirurgie

SPECIALITÉ: MALADIES DES FEMMES ET DES ENFANTS.

Jour et nuit, à la disposition des clients.

RUE NOTRE-DAME,

Nominungue, Qué.

(27 août—j.n.o.)

Docteur Raymond Doray

L'ANNONCIATION, QUÉ.

Voisin de l'hôtel Klondyke.

(166—6 ms—p.)

J.B. Trépanier, L.L.B. Associé à Achim L.L.

Bousquet & Achim

AVOCATS

Nominungue, Qué.

Bureau à Labelle: Tous les lundis avant-midi. Bureau à L'Annonciation: Tous les lundis après-midi.

E. J. Leblanc

NOTAIRE, L.L.L.

Nominungue, Qué.

P. J. CHARTRAND, PAUL LE TURGEON

Chartrand & Turgeon

COMPTABLES

55, rue S. François-Xavier,

Bell Tel. Main 5141  
Tel. March. 642 **Montreal.**

MELASIPPE FORGET

Manufacturier de Portes et Chassis

Tournage, Découpage,  
Préparation du bois,  
de toutes manières.

Service organisé pour satisfaire les clients, sur toute la ligne.

L'ANNONCIATION, Qué.

21 jan. 08—1 a p.

Agence de Voyages RIVET

Billets pour toutes les lignes EUROPE, CUBA, MEXIQUE, AMERIQUE DU SUD, Etc.

Mandats de Voyages (Travellers Checks)

Organisation de Pèlerinages Lourdes, Rome et Terre Sainte

L. J. RIVET, Dir.

13 boulevard S. Laurent

TEL. MAIN 4997

Adresse télégraphique: Marconi Cable: "VOYAGES"

(20 mars—j.n.o.)

ASSURANCE

M. F. X. Desnoyers, de L'Ascension ayant plus de vingt années d'expérience, ce, comme agent d'assurance

Sur la Vie et contre le Feu

se tient constamment à la disposition de ses concitoyens des comtés de Labelle et Terrebonne, pour placer avantageusement tous les divers risques qu'ils voudraient lui confier. Représente plusieurs compagnies anglaises et autres; est en état d'offrir les garanties les plus sûres et les systèmes les plus faciles à des taux très modérés. N'a jamais eu, dans sa pratique, une seule perte par le feu qui n'ait été réglée, à la satisfaction des clients, en moins de 15 jours. S'adresser, par lettre ou en personne, à

**M. F. X. DESNOYERS,**

Agent d'Assurance

S. JÉRÔME, comté Terrebonne, Qué.

(29 déc 07.—1 a)

Banque d'HOCHELAGA

St Jerome, Qué.

Capital Autorisé, - \$4,000,000

Capital payé, - \$2,500,000

Fonds de Réserve, - \$2,000,000

Toutes affaires transigées par la maison reçoivent une attention spéciale.

**ALB GIROUX, Gérant**

La saison d'Ete

Amène ses exigences nouvelles en fait de bijoux, articles d'orfèvrerie, etc.

Pour en faciliter à nos clients

La satisfaction, nous avons résolu de faire le sacrifice de maintenir le système que nous avions adopté pour les fêtes, d'une remise de 10%.

Sur tous les achats au comptant

Pour toutes sortes de réparations: Montres, Horloges, Bijoux, Pipes, etc., consulter M. Allaire en personne, à Nominungue, Labelle ou L'Annonciation.



LE MAGASIN ALLAIRE, d'ORFÈVRERIE et BIJOUTERIE, A L'ANNONCIATION

Vous y trouverez également: Horloges, Diamants, Boîtes à oux, Boutons de Manchettes, Bracelets, Chaines de Montres, etc. SPECIALITE: Grand choix d'excellentes lunettes. Réparages et avec promptitude.

J. E. ALLAIRE, Bijoutier Opticien Diplôme L'ANNONCIATION, QUÉ.

Rue Principale.

Depuis le 1er septembre 1906, M. Ovide Brossard n'est plus à l'emploi de M. Allaire.

Maison principale, à MONTRÉAL, 1213 Sainte-Catherine-Est.

Téléphone Bell, Est, 1364

N.B.—M. Allaire est présent lui-même, à chaque quinzaine, le mercredi, à Labelle, le vendredi, à L'Annonciation le jeudi, à Nominungue, à l'Hotel Berthiaume. Représentant permanent à Labelle, M. Bériault agent, à la station du chemin de fer. (1 fév. 08—j.n.o.)

Vous pouvez etre Gueri sans Medecine

Quelle que soit la Maladie. Toutes les maladies sont égales devant OXYDONOR.

OXYDONOR nous rend indépendant de la maladie, quelle qu'en soit la gravité, en l'arrêtant en quelques minutes, et en la guérissant en quelques heures. Ses guérisons sont à aussi bon marché que l'air, parce qu'on les obtient de l'oxygène de l'air, d'une manière non tangible et d'après un principe naturel.

Il rend tout progrès de la maladie une impossibilité naturelle, en quelques minutes, après qu'il est appliqué, et infailliblement fait de même dans toute maladie récente ou aigue.

Son emploi, le jour ou la nuit, cause la guérison de toute maladie en un temps raisonnable.

Les Sœurs du St-Rosaire, STE-ANNE DE BEAUPRÉ, P.Q., écrivent: "Nous sommes heureuses de vous dire que nous avons fait l'essai avec succès de votre OXYDONOR, et que nous l'avons déjà recommandé à quelques personnes souffrantes. Il nous a été d'un prompt secours pour le rhumatisme inflammatoire.

Veillez agréer nos sincères remerciements pour les renseignements que vous avez eu la complaisance de nous donner sur l'emploi de l'OXYDONOR."

Demandez notre livre gratuit No 62.

**Dr H. SANCHEZ & CO.**

175-200 364 rue Ste Catherine Ouest, MONTRÉAL, P.Q.

**Force, Vigueur, Santé à Tous**  
RÉGÉNÉRATEUR DU SANG PAR LES  
**PILULES HÉMATOGÈNES**  
du Docteur VINDEVOGEL  
Préparées par **A. BRET**, Pharm à Romans (Drôme)  
Guérissent: Anémie, Chlorose, Névroses, Palpitations, Faiblesse des Nerfs, Phtisie, Neurasthénie, Rhumatisme, Sciatique, Rachitisme résultant de l'appauvrissement du sang.  
LE FLACON DE 125 PILULES 4 fr. 50  
(Exiger le Timbre de garantie de l'Union des Fabricants)

En vente chez M. P. E. FORGET, march. Nominungue, Qué

**Canada-Feu**  
(CIE D'ASSURANCE MUTUELLE)  
TAUX 20 à 40% plus bas que la combine—Garanties Indiscutables  
Agents honorables demandés partout où la Compagnie n'est pas représentée.  
Proposés gratis sur demande.  
Présentés par **F. X. DESNOYERS, S. Jérôme.** A. P. SIMAR, Gérant. MONTREAL.

Pertes payées, \$250,000.00

Le Brandy Ph. Richard V. O.

Recommandé par la Profession Médicale.

Un vieux Cognac pur, d'un arôme exquis, dont l'âge a corrigé la verdeur et qui convient tout particulièrement aux malades et aux convalescents:—c'est le produit de la distillation par des experts du pur jus des vignobles Charentais.

Exigez cette marque garantie.



DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX: LAPORTE, MARTIN & CIE, LIMITÉE, MONTRÉAL.



MOTS D'ORDRE

Le danger de la mauvaise presse

Le peuple le plus religieux du monde, le plus soumis à l'autorité, qui ne lirait que de mauvais journaux, deviendrait, au bout de trente ans, un peuple d'impies et de révoltés. Humainement parlant, il n'y a pas de prédication qui tienne contre la mauvaise presse.

CARDINAL PIE.

La Vie Courante

Nos humbles hommages et respectueux souhaits à S. G. Mgr Bégin, le vénérable archevêque de Québec, qui célébrait, le 28 octobre dernier, le vingtième anniversaire de sa consécration épiscopale, le même jour que Mgr Duhamel fêta aussi l'entrée dans sa trentecinquième année d'épiscopat.

On a célébré, la semaine dernière, avec grande pompe, le centenaire de fondation du diocèse de Boston, aux Etats-Unis. Ce furent des fêtes grandioses, et dont le souvenir demeurera longtemps.

L'honorable M. Thomas Greenway, ci-devant député fédéral de Lisgar, Manitoba, et que le gouvernement Laurier nommait, récemment, l'un des membres de la Commission fédérale des Chemins de fer vient de mourir, à Ottawa, après une maladie relativement courte.

Notre estimable co-sociétaire, M. le curé Forget, de Bonfield, Ontario, est promu premier curé résident de la ville de Cobalt, au même diocèse de Pembroke. La desserte de Cobalt avait été assurée, jusqu'ici par Mgr Latulippe, ci-devant curé de Haileybury et qui, aux acclamations générales, vient d'être élu, par Rome, premier titulaire du nouveau Vicariat Apostolique du Témiscamingue.

Bienvenue à notre estimable co-sociétaire, M. le curé Pion, qui a pris charge, depuis une couple de semaines, de la paroisse de La Conception, en notre région! Regrets et vœux sincères à notre autre co-sociétaire et dévoué patron de la première heure, M. le curé Séguin, transféré de La Conception à la cure plus importante de Wendover, Ontario!

A force de s'acharner à battre monnaie de "toutes" les opinions de l'encumbrant baron de l'Épine, le Nationaliste a fini par en reproduire une très regrettable et peu propre à donner du crédit au personnage. C'est celle que notre confrère empruntait, dimanche dernier, au Chasseur français, et où l'étranger baron belge s'efforce de décourager l'immigration au Canada. Il y a là des exagérations, voulues ou inconscientes, qui révèlent inéluctablement un halluciné.

Pendant que nous causons avec le Nationaliste, nous ne saurions manquer de l'avertir, une fois de plus, qu'il décourage la confiance en son caractère sérieux et ruine sa réputation de probité, quand il persiste à prostituer le bon espace de ses colonnes à de vaines incongruités, même savamment gazées, comme la "Merveilleuse découverte" de son dernier numéro.

Lord Milner, le fameux impérialiste de la politique anglaise, et que ses exploits dans le Sud-Africain ont rendu notoire, voyage présentement au Canada. Dans les premiers jours de cette semaine, il donnait une conférence au Board of Trade de Montréal, où il a prêché le resserrement des liens impériaux, aux moyens de faveurs fiscales réciproques, entre la métropole et les colonies.

Vraisemblablement, pronostiquait-il, ils n'auront pas plus de 8 comtés. Il en ont 11; la marge n'est pas énorme. Il nous a semblé que ce calcul, l'avant-veille du vote, méritait une mention de précision.

Lejeune (Maurice) continue de déblatérer, à pleines colonnes de la socialiste Union des Travailleurs, contre le Canada français et catholique. Il fournit, dans un jet récent, les renseignements suivants, fort pénibles mais apparemment assez corrects, sur la mentalité malade qui, d'après lui, distingue la métropole canadienne:

"Il faut dire en passant que c'est Montréal qui représente, dans la Puissance, le cerveau intellectuel de la race française. En effet, les lettres, les arts, les sciences et l'esprit de notre patrie y sont plus cultivés que dans n'importe quelle autre partie de la province de Québec. La tolérance y est plus pratiquée que partout ailleurs. Les diverses opinions philosophiques peuvent y croître sans danger, puisqu'on y compte environ un millier et demi de libres-penseurs, trois ou quatre loges maçonniques composées de Canadiens-français et à peu près 6 à 800 protestants de langue française. J'allais oublier de mentionner un groupe remuant de socialistes canadiens. Il est certain qu'il serait impossible à ces adeptes et à ces esprits irréligieux de pouvoir vivre et de pouvoir progresser dans toute autre ville française du pays."

Parmi tous les journaux des divers partis canadiens, un seul s'est rencontré, à notre connaissance, qui se soit ouvertement réjoui de la défaite électorale de M. Bergeron, l'un de nos hommes publics les plus anciens et les plus méritants, et l'un des six députés qui votèrent seuls, avec M. Henri Bourassa, et bataillèrent, aux côtés du chef nationaliste, en faveur des droits du français et de la foi catholique, en Alberta et Saskatchewan. Cette unique exception est le Nationaliste... Comme indication d'animus — ou d'animosité — le trait est bon à noter.

Notre estimable co-sociétaire, M. le curé Forget, de Bonfield, Ontario, est promu premier curé résident de la ville de Cobalt, au même diocèse de Pembroke. La desserte de Cobalt avait été assurée, jusqu'ici par Mgr Latulippe, ci-devant curé de Haileybury et qui, aux acclamations générales, vient d'être élu, par Rome, premier titulaire du nouveau Vicariat Apostolique du Témiscamingue.

Bienvenue à notre estimable co-sociétaire, M. le curé Pion, qui a pris charge, depuis une couple de semaines, de la paroisse de La Conception, en notre région! Regrets et vœux sincères à notre autre co-sociétaire et dévoué patron de la première heure, M. le curé Séguin, transféré de La Conception à la cure plus importante de Wendover, Ontario!

A force de s'acharner à battre monnaie de "toutes" les opinions de l'encumbrant baron de l'Épine, le Nationaliste a fini par en reproduire une très regrettable et peu propre à donner du crédit au personnage. C'est celle que notre confrère empruntait, dimanche dernier, au Chasseur français, et où l'étranger baron belge s'efforce de décourager l'immigration au Canada. Il y a là des exagérations, voulues ou inconscientes, qui révèlent inéluctablement un halluciné.

Pendant que nous causons avec le Nationaliste, nous ne saurions manquer de l'avertir, une fois de plus, qu'il décourage la confiance en son caractère sérieux et ruine sa réputation de probité, quand il persiste à prostituer le bon espace de ses colonnes à de vaines incongruités, même savamment gazées, comme la "Merveilleuse découverte" de son dernier numéro.

Lord Milner, le fameux impérialiste de la politique anglaise, et que ses exploits dans le Sud-Africain ont rendu notoire, voyage présentement au Canada. Dans les premiers jours de cette semaine, il donnait une conférence au Board of Trade de Montréal, où il a prêché le resserrement des liens impériaux, aux moyens de faveurs fiscales réciproques, entre la métropole et les colonies.

Mardi matin, le 3 novembre, dans la superbe chapelle du Sacré-Coeur, attachant à Notre-Dame de Montréal, S.G. Mgr Racicot, évêque de Pégia et auxiliaire à Montréal, a béni une union matrimoniale qui rattache deux d'entre nos familles canadiennes-françaises les mieux connues dans les lettres et la politique. M. Athanase David, avocat, fils de l'honorable sénateur David, et conséquemment neveu de Sa Grandeur, épousait Mlle Antonia Nantel, fille de l'honorable M. G. A. Nantel, ancien ministre provincial et l'un des rédacteurs à la Presse. M. Athanase David est le filleul du général baron Athanase de Charette. Il est un cousin de notre directeur, M. Denault. Nos meilleurs vœux de bonheur aux sympathiques jeunes épousés, et

nos compliments aux deux familles, dont les honorés chefs sont deux apôtres ardents de l'oeuvre colonisatrice et de fidèles adhérents à la Coopérative des Colons du Nord.

Pour la troisième fois en douze ans, William J. Bryan est défait, dans sa lutte pour la présidence des Etats-Unis, aux élections quadriennales d'avant-hier. Taft et les républicains l'emportent par une forte majorité.

M. Aram J. Pothier, un de nos co-nationaux franco-américains, est nommé gouverneur républicain du Rhode-Island. C'est la première fois qu'un Canadien français arrive à un pareil poste d'honneur.

La ville de Pembroke, Ont., siège épiscopal du diocèse du même nom, a été partiellement détruite par les flammes, hier. Nos vives et respectueuses condoléances à S.G. Mgr Lorrain.

NOTRE REGION

NOMININGUE

Les grandes solennités de la Toussaint et de la Commémoration des fidèles trépassés ont été fêtées, ici, avec beaucoup d'éclat, comme d'habitude. La température était froide mais très belle. Ces manifestations religieuses ont fourni l'occasion d'un édifiant déploiement de la piété coutumière chez nos paroissiens.

Nous signalons à nos lecteurs que le Pacifique Canadien, depuis bientôt quatre semaines déjà, a légèrement modifié le service de ses trains et adopté l'horaire d'hiver. Le départ du train, chaque matin, et l'arrivée, chaque soir, sont aux mêmes heures, soit 5.45 h. a. m. et 9.30 h. p. m., respectivement, arrivées à Montréal, 11 h. a. m., départ de Montréal, 4h. p. m. Les trains du matin, de Montréal, partant à 8.45 h. a. m. et arrivant ici à 2.15 h. p. m., sont les lundis, mercredis, samedis (au lieu de vendredis, auparavant). Train du dimanche, de Montréal, 9.15 h. a. m. Tous ces trains repartent de Nominigüe à 4.15 h. p. m. celui du dimanche compris.

On signale quelques accidents, ces jours derniers, sur le chemin de fer en construction Nominigüe-Rapide de l'Original. Trois Italiens ont été légèrement atteints par une explosion de dynamite: pas de conséquences graves. Un malheureux ouvrier bulgare est tombé d'un train de construction en mouvement. Il est mort dans la journée, des suites de sa chute. C'était un catholique, et on l'a inhumé dans notre cimetière paroissial.

De passage en notre village, récemment, M. le détective Lapointe, de Montréal, lancé sur les traces de l'agresseur de l'infortuné Oimet; M. J.H. Lefebvre, notre estimable co-sociétaire de Waterloo, Qué., fait, à une nouvelle tournée de propagande, afin de populariser l'industrie du sucre et du sirop d'érable, en notre région.

Nous avons, de plus, l'avantage de posséder parmi nous un jeune compatriote de grand mérite, M. Henri Valiquette, ingénieur-arpenteur, qui vécut jadis au milieu de nous et est en passe de s'acquérir du renom. Il est arrivé dernièrement d'un voyage d'exploration au Labrador, pour le compte du gouvernement canadien. Il a reconnu plusieurs terres encore inexplorées et, seul avec un compagnon blanc et quatre Indiens, il a foulé du pied d'immenses étendues de sol que des blancs visitaient pour la première fois. M. Henri Valiquette passe quelques jours au chevet de son frère malade, notre estimable concitoyen, M. Jos Valiquette.

Un déplorable accident, qui eût pu avoir des conséquences graves, s'est produit, dans la nuit de lundi dernier, sur le chemin Boileau, entre Nominigüe et L'Annonciation. M. le Dr C. Cartier, le distingué praticien de ce dernier village, en a été la victime. Mandé en hâte à Nominigüe, pour un cas d'urgence, il s'y rendait en voiture, lorsque son véhicule fut renversé et il s'infligea de sérieuses contusions à la tête. Il n'en persista pas moins à répondre à l'appel du patient qui l'attendait. Mais il trouva que son frère, le Dr Henri Cartier, du Rapide de l'Original, et heureusement survenu dans l'intervalle, avait accompli la besogne et rendu son intervention inutile. Il fut pansé à son tour, et l'on espère que l'accident n'aura point de suites fâcheuses. Nos sympathies au brave et si actif Dr Cartier.

Parmi les étrangers en visite à Nominigüe, ces jours passés, signalons, M. R. Chatel, plombier de Montréal, et son épouse, Mme Trudel, Mme Vincent, toutes deux de Montréal, ainsi que M. Oscar Montreuil de L'Annonciation. Toutes ces personnes avaient répondu à l'appel de Mme F. Parent, leur parente et amie, afin d'assister aux brillantes noces qui ont été faites à M. Napoléon Parent, fils, mercredi dernier.

M. le chanoine Martin, de l'archevêché de Montréal, supérieur ecclésiastique de nos dames religieuses de Ste Croix, était en visite à Nominigüe, dimanche et lundi derniers.

Nos sincères compliments à notre concitoyen M. Adolphe Ardouin, prote aux ateliers du PIONNIER, et à Mme Ardouin, pour qui les joies de la fête de la Toussaint se sont doublées de l'heureuse naissance d'un fils premier-né. L'enfant a été baptisé le lendemain, et tenu sur les fonts baptismaux par M. Joachim Gagnon et Mme Gagnon, ses grands-parents maternels. La porteuse était Mme J. Lamothe, grand'tante de l'enfant. Il a reçu les noms de Joseph-Adolphe-Jean, ce dernier à la gloire de S. Jean l'Évangéliste, patron insigne des ateliers du PIONNIER. Ce jeune citoyen nous intéresse donc, doublement, puisque nous devons le considérer un peu comme "l'enfant de la maison."

Nous félicitons également notre digne co-sociétaire M. Raoul Lalonde, marchand, et Mme Lalonde, qui agrandissaient, à leur tour, le 2 novembre, le cercle de leur foyer, pour y accueillir un vigoureux garçon de plus. L'enfant a été baptisé sous les noms de Marie-Charles-Frédéric-René. Parrain et marraine, M. et Mme F. Dubreuil, oncle et tante paternels de l'enfant.

Notre concitoyen M. H. Thauvette, comptable, liquidateur, etc., a été choisi comme curateur à la faillite Arthur Demers, lors de l'assemblée générale des créanciers, à Hull, le 26 octobre dernier.

Nous avons eu, samedi, le 31 octobre, la première tempête de neige de la saison. Ce fut une giboulée en règle, bien caractéristique de notre climat, aussi rude que sain. Le lendemain, premier novembre, le temps s'était remis au beau, mais d'un froid piquant. Dès le lundi, 2 novembre, la neige a repris, avec des intermittences de pluie froide et de violentes bourrasques de vent. Cette seconde tempête en miniature nous a tenus en alerte pendant quatre longs jours.

L'ANNONCIATION

Les solennités de la Toussaint et des morts ont été célébrées avec une piété extraordinaire dans notre paroisse. Il en est très peu qui ne soient approchés des sacrements. Au moment même où nous commémorons les chants liturgiques de l'office des morts, un de nos bons vieillards paraissait devant le Bon Dieu et allait recevoir sa part des suffrages de l'Eglise militante. Le défunt est M. Joseph Raymond, dont nous annoncions dernièrement l'état inquiétant. Sa sépulture aura lieu le 3 novembre, à 10 h. a. m. C'est un ancien de la paroisse, connu et estimé de tous. L'assistance promet d'être nombreuse à ses funérailles. Nous présentons nos condoléances à la famille affligée du défunt.

Demain doivent avoir lieu les élections pour la formation de notre conseil de ville. La lutte entre les nombreux candidats se montre très chaude aujourd'hui; on tient des comités et des assemblées de chaque côté du village.

M. Constant Péclét, maire de la Municipalité Marchand, est de retour de son voyage en France. Tous ses nombreux amis ont salué avec joie son arrivée au milieu des siens et se réjouissent de le revoir plein de santé, et pour ainsi dire, rajoué par son heureux séjour sous le toit paternel, et sous le beau ciel de France.

Madame Joseph Labelle commence à triompher de la longue et terrible maladie qui l'avait conduite aux portes du tombeau. Ses forces augmentent rapidement.

M. Damase Laliberté apportait, tout joyeux, au baptême, ces jours derniers, un petit garçon du nom de Joseph Eugène-Ovila. Le parrain et la marraine ont été M. et Mme Joseph Villeneuve.

M. Joseph Fortin voyait également grossir sa famille, la semaine dernière, d'une belle et vigou-

reuse fille, baptisée sous les noms de Marie-Jeanne-Yvonne. Le parrain a été Henri Sylvestre et la marraine Marie-Jeanne Mathieu. — 2 novembre 1908.

Nos premières élections municipales du village ont eu lieu mardi, avec le résultat suivant: élus, MM. le Dr C. Cartier, Ubald Gagnache, Jos. Thomas, J. W. Dumouchel, Oza Chabot et A. Drouin. Ces deux derniers seuls ont été élus par acclamation. La victoire a été chaudement disputée. Les vaincus sont MM. C. B. Boileau, H. Brisson et Herménégilde Forget.

M. le Dr C. Cartier, qui a failli perdre la vie dans un accident, en se rendant à Nominigüe, est assez bien aujourd'hui; on espère qu'il n'y aura pas de complication. — 4 nov. 1908.

La Conception

Dimanche soir, le 8 novembre, aura lieu, à L'Annonciation une grande lutte à bras-le-corps entre MM. P. Jeannotte et A. Labelle. La lutte est de deux dans trois, pour un pari de \$25.00, de chaque côté, et le championnat du Nord. La rivalité qui existe entre les deux joueurs, promet une lutte très intéressante: tous les amateurs de ce sport en sont prévenus. La lutte principale commencera à huit heures et demie, et elle sera précédée de deux autres luttes entre bons lutteurs.

A LA MEMOIRE

De l'un des Pionniers de la Région Labelle

(Pour le "Pionnier")

Le 24 octobre, assisté de M. le chanoine F. Michel et entouré des religieux de l'hospice S. Charles, M. Frs Vilmur rendait pieusement son âme à Dieu, muni des derniers sacrements. Une inflammation de poumons l'avait emporté en moins de huit jours.

M. Vilmur naquit à S. Léon le Grand, le 8 octobre 1838.

Durant plusieurs années, il fit le transport, en voiture, des malles de Sa Majesté entre Bytown (Ottawa) et l'Original.

Il remonta ensuite la Lièvre, où sous les ordres de Joe. Montferrand, il s'occupa aux premiers défrichements de la Ferme-Rouge, à S. Gérard de Montarville, pour le compte de MM. Bowman et Bigelow.

De là, il alla quelques années dans les chantiers, sur le haut du Saint-Maurice, où il fit le flottage du bois. Ayant couru quelques dangers sur cette rivière il revint à la Lièvre, et alla une seconde fois à la Ferme-Rouge, continuer le défrichement pour le compte de M. Heathen, qui en était devenu le propriétaire.

Depuis lors, M. Vilmur, continua de travailler à cette ferme pour "The Ross Bros. & Co.", puis pour "The James McLaren & Co.", puis enfin pour M. P. V. Vermant.

M. Vermant étant mort, M. Vilmur se réfugia chez M. le curé Lemonde, de S. Gérard, qui prit soin de lui jusqu'à ses derniers moments. Durant quatre ans, M. Vilmur consacra tout son temps au service de M. le Curé, sachant se rendre utile à son bienfaiteur.

Ayant quitté S. Gérard, M. le curé Lemonde plaça M. Vilmur sous les soins des Révérends Sœurs de l'Hospice S. Charles, où comme ailleurs, il ne tarda pas à se rendre utile et à gagner la confiance de ces bonnes religieuses. M. Vilmur fut, durant toute sa vie, ému et dévoué pour ses maîtres, fidèle et intéressé autant qu'on peut l'être.

Ses funérailles avaient lieu, mardi le 26, à la Basilique d'Ottawa. Le service funèbre fut chanté par le Rév. J. A. Lemonde, son protecteur. La dépouille mortelle repose dans le cimetière Notre-Dame, à Ottawa.—SOUVENIR.

Au nouveau magasin de M. Alfred Adam vous trouverez un assortiment de pardessus en fourrures, Hards faites, (Confections), corps, caleçons, sweaters (tricotés), casques vendus à sacrifice. Aussi les épiceries en général, les cartes postales illu trées, montres, bijouteries. M. Adam est prêt à acheter, aux meilleurs prix du marché, tout bois de service qu'on voudrait lui vendre. A vendre, à très bon marché, un char de lambrisage américain. S'adresser à ALFRED ADAM, Nominigüe, Qué. (6 déc. 07.—j.n.o.)

Notre Programme

"Etudier les questions d'économie sociale à la lumière de l'enseignement chrétien"; "Appuyer les justes revendications des travailleurs des villes et des campagnes, et PROTÉGER SPÉCIALEMENT LES DÉFRICHEURS DU DOMAINE PUBLIC"; "Travailler au développement de la mutualité et des œuvres coopératives chez les ouvriers, comme au sein des populations agricoles"; "Secourir les mouvements et les idées propres à rendre le peuple meilleur, plus attaché au sol natal et plus fidèle aux leçons de notre histoire"; "Suivre avec autant d'impartialité que possible les affaires de la politique, en cherchant à les examiner au point de vue de l'intérêt national, plutôt qu'au point de vue d'un parti"; "Travailler à l'accomplissement de toutes les réformes utiles au bien général, tout en respectant les principes fondamentaux du droit et de la justice"; "Fortifier la vie de famille, l'amour du foyer domestique; réchauffer la foi des Canadiens dans l'avenir et dans une mission d'ordre supérieur; nourrir en eux les sentiments d'un patriotisme élevé."



Le ministère des travaux publics recevra jusqu'à 4.30 p.m., jeudi, 10 novembre 1908, des soumissions pour la construction d'un barrage avec têtes et glissoire, à la tête des Rapides du Long Saül, dans la rivière Ottawa, dans le canton de Gendreau, Qué., lesquelles soumissions devront être cachetées, adressées au sousigné et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots: Soumission pour la construction d'un barrage et d'une glissoire, dans la rivière Ottawa.

On peut consulter les plans et devis au bureau de M. J. G. Sing, ingénieur résident, bâtisse de la "Confédération Life", Toronto, en s'adressant au maître de poste de North Bay, Ont., ainsi qu'au ministère des travaux publics à Ottawa. Les soumissions devront être libellées sur les imprimés que le ministre fournit à cette fin et devront porter la signature des soumissionnaires.

Un chèque de huit mille dollars (\$8,000), à l'ordre de l'honorable ministre des travaux publics et accepté par une banque à charte, devra accompagner chaque soumission. Ce chèque sera confisqué si l'entrepreneur dont la soumission aura été acceptée refuse de signer le contrat d'entreprise ou n'exécute pas intégralement ce contrat.

Les chèques dont on aura accompagné les soumissions qui n'auront pas été acceptées seront remis.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre, NAP. TESSIER, Secrétaire.

Ministère des travaux publics, Ottawa, 20 octobre 1908.

N.B.—Le ministre ne reconnaîtra aucune note pour la publication de l'avis ci-dessus, lorsqu'il n'aura pas expressément autorisé cette publication.

Scierie à Vendre

A vendre la scierie Bartram Co., sur le lac Sawga, environ sept milles au nord de Nominigüe, aussi bien que 135 acres de terre et les améliorations. Voie de garage du chemin de fer, tout près de la scierie. S'adresser à Roch Jetté, Nominigüe, ou à Shannon et Miller, Edifice de la Banque Sovereign, l'Original. (29 oct. j.n.o.)

Occasion favorable

Trois emplacements à vendre, formant le plus beau coin du village, en face de l'église, au Lac des Écorces; maison, grande remise, glacière, etc.; très commode. L'acquéreur pourra bénéficier du contrat de malle et de la charge du bureau de poste. Aussi à vendre, un magasin, deux terres formant 184 acres, instruments aratoires, chevaux, vaches, voitures à très bonnes conditions. Excellente chance à un prompt acquéreur. S'adresser à N. NANTHEL, fils, M. de P., Lac des Écorces, Qué. (21 sept.—3 ms)

A vendre

Terre avec maison, grange et dépendances, 200 acres, 50 acres en culture; très fécond, sol de bois franc. Située à 1 mille du village de Nominigüe. S'adresser au bureau du PIONNIER ou à Zénophas Charbonneau, L'Annonciation, Qué. (6 aout—j.n.o.)

On demande

Des hommes pour équarrir des dormants (ties) et pour bucher du bois de corde A. C. MIQUELON, Christinville Chemin Gouin. (31 déc. 07. j.n.o.)

PACIFIQUE LE CANADIEN

Jour d'Actions de Grâces

Au prix d'un trajet en Ire classe dans une seule direction POUR LE VOYAGE ALLER ET RETOUR Des billets seront emis, du 6 au 9 novembre inclusivement, bons pour revenir jusqu'au 10 novembre 1908.

Pour plus d'informations s'adresser aux agents de la Cie du Pacifique Canadien.

EMILE J. HEBERT, Agent Général, Service des Voyages, MONTREAL. Wm. STITT, Agent Général, des Voyageurs, 175-9

SWEET CAPORAL fumées universellement